

BP - BREVET PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS - EN APPRENTISSAGE

Niveau 4

Taux d'obtention N-1 : 85%



Cette formation professionnelle, en deux ans, dispense une connaissance approfondie des métiers de la filière « aménagements paysagers ». Elle facilite l'insertion professionnelle dans les entreprises de paysage ou les collectivités territoriales.

Ce diplôme national, délivré par le Ministère de l'Agriculture, atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP 34214) et classé au niveau 4

OBJECTIFS

Se former au métier d'ouvrier paysagiste hautement qualifié ou chef d'équipe, en maîtrisant les savoirs et savoirs faire, nécessaires pour organiser les chantiers de paysage et réaliser et entretenir la végétation et les infrastructures des jardins, parcs et espaces verts privés ou publics.

ADMISSION

Public visé

Jeunes de 16 à 29 ans, à la signature du contrat.

Pré-requis

- Avoir un CAPA ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou supérieur et 1 an d'expérience professionnelle à temps plein (salarisée, non salarisée, bénévole ou de volontariat) en fin de formation
- ou avoir un an d'expérience en paysage, à temps plein, ou 3 ans dans un autre domaine
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

Sélection des candidats

Admission sur dossier et entretien de mai à septembre

ORGANISATION DE LA FORMATION

Responsable(s) pédagogique(s) : Aurore Avril – Antoine Glotin

Effectif : 24 places

Calendrier :

- Date d'inscription : de décembre à septembre
- Durée de la scolarité : 2 ans - de septembre à juin en année N+2

Organisation :

Au centre de formation : 800 heures de formation sur 2 années scolaires soit 23 semaines

Au sein de l'entreprise : sur un rythme de 3 semaines en entreprises (et 1 semaines de CFA), avec un minimum de 5 semaines de vacances

Lieu et horaires

- École Du Breuil - route de la Ferme – Paris 12e arr. (entrée par la route de la Pyramide)
RER A : Joinville-le-Pont / Bus 77 et Bus 201 arrêt école Du Breuil
- Horaires : 35h/semaine du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h.





MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours uniquement technique en classe et de travaux pratiques sur les 13 ha du domaine de l'École Du Breuil et en chantier-école.

Formation en 6 Unités Capitalisables. Chaque Unité Capitalisable est un bloc de compétences

PROGRAMME

- UC1 : impact et écosystème. Caractéristiques du travail et positionnement professionnel
- UC2 : organisation de chantier. Techniques d'entretien et de création
- UC3 : réalisation de travaux d'entretien
- UC4 : création végétale
- UC5 : réalisation d'infrastructures
- UC6 : l'animal allié du jardinier

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Passage des 6 Unités Capitalisables durant les 2 ans, sous forme de situations professionnelles expérimentées à expliquer

Si, à l'issue de la formation, les 6 Unités Capitalisables ne sont pas acquises, les apprenants ont 5 ans pour repasser, en se réinscrivant dans un centre proposant la formation, le ou les Unités non obtenues

PASSERELLES ET EQUIVALENCES

Ce diplôme est de même niveau qu'un Bac Professionnel

Des validations d'acquis sont possibles avec certains diplômes de niveau équivalent ou supérieur, ainsi que le BPA

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- La formation propose que des matières techniques et professionnelles
- Les petits effectifs permettent un accompagnement sur mesure.
- Les professeurs, certifiés et issus du milieu professionnel, proposent une pédagogie hors murs et pluridisciplinaire pour apprendre autrement et donner de la cohérence aux enseignements.

TARIF

La formation est gratuite pour les apprentis, ce sont les employeurs qui la prennent en charge.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Ce niveau permet de poursuivre des études en BTSA ou vers certains certificats de spécialisation.

Le BP aménagements paysagers, de niveau 4, amène à des postes de :

- Jardinier hautement qualifié et chef d'équipe dans les entreprises de jardins et de paysage du secteur privé (entreprises du paysage, offices HLM...)
- adjoint technique dans la fonction publique (communes, intercommunes, départements, régions, état ou fonction publique hospitalier). Accès au concours de jardinier de la Ville de Paris

INSCRIPTION

S'inscrire sur le site internet de l'Ecole Du Breuil : www.ecoledubreuil.fr

CONTACT

- Standard : 01 53 66 14 00
- Direction de l'apprentissage : 01 53 66 14 20 - christiane.lebrec@paris.fr
- Secrétariat : monique.bourret@paris.fr

- Pour toute information concernant l'accessibilité du site et des formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter M. Patrick CHERDEL : patrick.cherdel@paris.fr

